

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



Autorité de Régulation de la Commande Publique

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

**AUTORITE CONTRACTANTE : DISTRICT SANITAIRE DE
KOUDOUGOU (DS-KDG)**

N° Réf : 72/18/VD/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue</i>	12
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage</i>	13
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	14
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	14
	b- Préparation du marché	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation</i>	14
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	15
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu	15
	e- Dossier d'appel à concurrence	15
	f- Présentation des offres.....	15
	g- Réception des offres	15
	h- Ouverture des offres	16
	i- Evaluation des offres et attribution	16
	j- Approbation des travaux de la CAM	16
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	17
	a- Réception et règlement du marché	17
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue</i>	17
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	17
	La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.	17
IV.	ANNEXES.....	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du District Sanitaire de Koudougou (DS-KDG)) a été marquée par la passation de **20 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 34 812 324** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **02 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 11 299 465**, soit un taux de représentativité de **10%** en termes de volume des marchés et **32,46%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	20	34 812 324	02	11 299 465	10	32,46

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

**Directeur Régional du District Sanitaire de Koudougou
(DS-KDG)**

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 51% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, EDs). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« 06 irrégularités par rapport au code des marchés publics».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 10 cas de non conformités (R1 à R126) par rapport au code des marchés publics».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°1 de l'échantillon relatif à l'acquisition de médicaments (cf. détail au niveau de la fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe).</i>
Sur le respect des délais	<i>La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission courrier. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que de demandes de cota et d'entente directe spécifique pour passer ses marchés.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de l'exercice sous-revue. Selon l'entretien, la PRM est le Secrétaire Général Régional qui est un administrateur civil. Signalons que la PRM n'est pas au sein de la DS.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Utilisation totale de chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles du DS tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour les marchés de 2018. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de

l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de l'exercice sous revue.

- ✓ Sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution du plan annuel au titre de l'exercice sous revue. Toutefois, l'état d'exécution du budget a été transmis à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés;
- la mise en place d'un manuel de procédures ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et des registres cotés, paraphés pendant la période sous revue ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- l'élaboration et la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution du plan annuel.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. *Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission*

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 51%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Le dossier de demande de cotation / Cahier de Clauses pour les ED pour les 02 marchés audités;
- Le registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis pour tous les marchés ;
- Les propositions des autres soumissionnaires pour la demande de cotation (marché 2) ;
- La fiche de synthèse (marché 1);
- Le courrier de notification à l'attributaire provisoire pour tous les marchés ;
- Le courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement pour tous les marchés ;
- L'ordre de service de démarrer pour les 02 marchés ;
- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC pour tous les marchés ;
- Les avis de crédits pour tous les marchés ;
- Les décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour la demande de cotation (marché 2) ;
- La lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations (marché 2).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

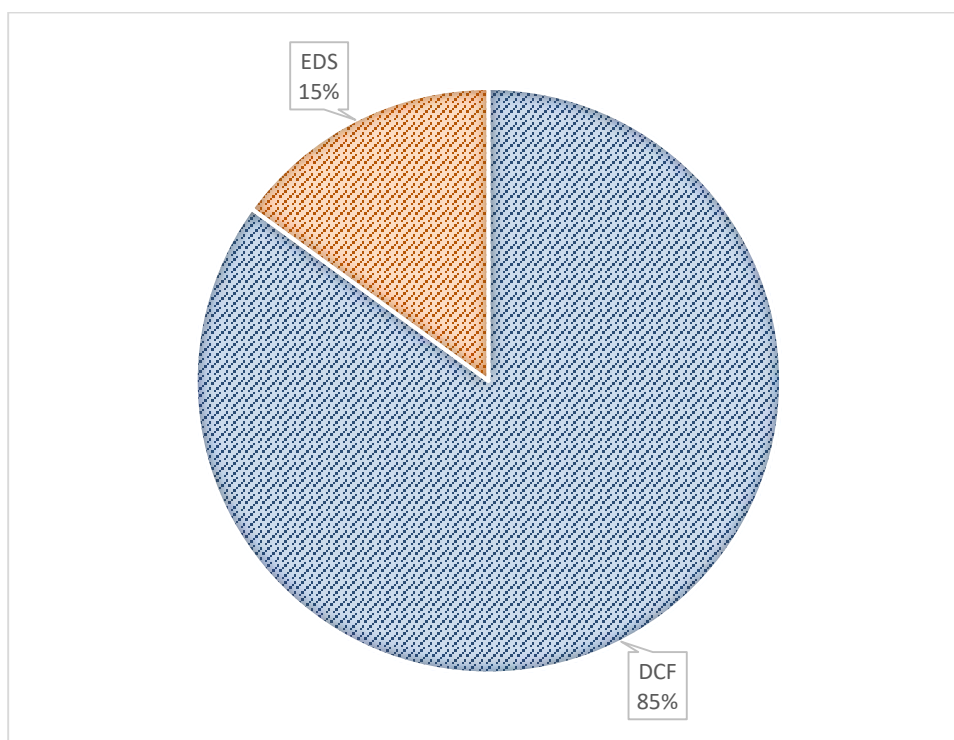
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
EDs	3	15,00
DCF	17	85,00
Total	20	100

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) et l'entente directe spécifique pour passer respectivement 85% et 15% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle n'a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
EDs	1	5 400 000
DC	1	5 899 465
Total sélectionné	2	11 299 465
Total communiqué	20	34 812 324
%	10,00	32,46

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **deux (02) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 11 299 465**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le plan prévisionnel de passation des marchés et les contrats

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
N° CDP/06/01/09 /00/2018/0001 6	Acquisition de médicament	Prestation spécifique	Rien à signaler	Non applicable	La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Non-respect des conditions du déroulement de la procédure de passation de marché par demande de cotation. En effet, la mission n'a pas la preuve de la concurrence effective entre au moins 03 fournisseurs lors de la sélection de l'attributaire du **marché n°2** de l'échantillon du fait de l'absence des courriers déchargés (03) et les factures pro-forma (03) des 03 fournisseurs sollicités. Seule la facture pro-forma du titulaire existe;
- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le marché n°2 de l'échantillon passé par la demande de cotation.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à:

- la concurrence effective entre d'au moins trois (03) fournisseurs lors de la passation de marchés par demande de cotation ;
- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre général

La mission a relevé l'observation suivante :

- Non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure

de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, l'autorité contractante ne dispose pas de registre d'enregistrement des plis au titre de la période sous-revue.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a relevé l'observation suivante:

- Attributaire provisoire du marché retenu malgré l'absence de certaines pièces administratives (art 102 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) notamment le RCCM, l'attestation de non faillite et l'attestation de non engagement du Trésor et la situation cotisante.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la production par l'attributaire provisoire du marché des pièces administratives obligatoires.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observation d'ordre général

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des procès-verbaux de réception de marchés et les ordres de service.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que les demandes de cotation et les ententes directes spécifiques pour passer ses marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courrier entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fournitures	Acquisition de médicament	5 400 000	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillons des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du Marchés	Date d'approbation du marché	Objet du Marché	Mode de Passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N° CDP/06/01/09/00/2018/00002	04/05/2018	Acquisition de carburant évacuation sanitaire (à commande) lot1	EDs	F	BN	00012553 K	Elikan Petroleum Sa	1 665 000	Exécuté
2	N° CDP/06/01/09/00/2018/00001	04/05/2018	Acquisition de carburant matériel roulant -mission intérieures (à commande) lot2	EDs	F	BN	00054848 R	TOTAL Koudougou Gare routière/DOH Seydou	665 000	Exécuté
3	N° CDP/06/01/04/00/2018/00005	04/05/2018	Abonnement journaux et revues (à ordre de commande)	DC	F	BN	00014827 W	Librairie d'Afrique (NANA Abdou souleymane)	53 000	Exécuté
4	N° CDP/06/01/09/00/2018/00016	01/08/2018	Acquisition de médicament	EDs	F	BN	00053652 R	Pharmacie christ roi	5 400 000	Exécuté
5	N° CDP/06/01/04/00/2018/00019	01/08/2018	Acquisition de fourniture de bureau	DC	F	BN	00051710 P	GUETA PRESTASERVICES (ZINA Boureima)	1 984 800	Exécuté
6	N° CDP/06/01/04/00/2018/00012	04/05/2018	Acquisition de produit d'entretien (lot 2)	DC	F	BN	00019926 N	ENTREPRISE WENNABASSIDNERE (NANA Issaka)	737 200	Exécuté
7	N° CDP/06/01/04/00/2018/00017	24/05/2018	Acquisition de produit et matériel de protection (lot 2)	DC	F	BN	00065017 F	ENTREPRISE OUEDRAOGO SALFO (OUEDRAOGO Salfo)	1 497 450	Exécuté
8	N° CDP/06/01/04/00/2018/00007	04/05/2018	Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique (lot3)	DC	F	BN	00051710 P	GUETA PRESTASERVICES (ZINA Boureima)	2 500 000	Exécuté
9	N° CDP/06/01/04/00/2018/00014	04/05/2018	Acquisition de Réactifs et consommables de laboratoire (lot 4)	DC	F	BN	00054316 M	Technologie Biomédicale (YAMEOGO G.B.Kouka)	2 000 000	Exécuté

N°	Immatriculation du Marchés	Date d'approbation du marché	Objet du Marché	Mode de Passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
10	N°CDP/06/01/04/00/2018/00019	24/05/2018	Acquisition d'imprimés (lot4)	DC	F	BN	00063451 X	PRODIST SERVICE (ILBOUDO Adama)	3 200 000	Exécuté
11	N°CDP/06/01/04/00/2018/00008	04/05/2018	Acquisition du gaz butane (à commande)	DC	F	BN	00052344 F	NATOBE (ZONGO S.Jean Jacques)	523 800	Exécuté
12	N°CDP/06/01/04/00/2018/00015	04/05/2018	Acquisition d'autres matériels et fournitures spécifiques (tensiomètre....)	DC	F	BN	00087017 N	ENTREPRISE GENERAL OUATTA (EGO)	2 500 000	Exécuté
13	N°CDP/06/01/04/00/2018/00011	04/05/2018	Acquisition de nourriture, habillement et hébergement	DC	F	BN	00072240 B	NEMA SERVICE (YAMEOGO B. Salamata)	5 899 465	Exécuté
14	N°CDP/06/03/04/00/2018/00011	01/08/2018	Entretien et maintenance de bâtiments intérieurs (réfection) (lot 1)	DC	SC	BN	00067702 M	DARPI (BARRO Aboudou)	999 555	Exécuté
15	N°CDP/06/01/04/00/2018/00004	04/05/2018	Entretien et maintenance de photocopieuse (à ordre de commande) (lot 02)	DC	SC	BN	00013478 A	ECOIF (OUEDRAOGO A. Ibrahim)	410 000	Exécuté
16	N°CDP/06/01/04/00/2018/00010	04/05/2018	Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues (à commande) (lot 3)	DC	SC	BN	00015953 L	Garage Auto Relax (ZONGO Jacob)	1 937 850	Exécuté
17	N°CDP/06/01/04/00/2018/00013	24/05/2018	Entretien et maintenance de véhicule à deux (02) roues (à commande) (lot 4)	DC	SC	BN	00029607 P	Garage de l'Unité (BAZIEMO Yacouba)	138 500	Exécuté
18	N°CDP/06/01/04/00/2018/00006	04/05/2018	Entretien et maintenance de tout matériel de transport (à commande) (lot 5)	DC	SC	BN	00020598 M	Garage ZOUNGRANA (GZ)	1 183 422	Exécuté

N°	Immatriculation du Marchés	Date d'approbation du marché	Objet du Marché	Mode de Passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
19	N°CDP/06/01/04/00/2018/00009	04/05/2018	Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique (à ordre de commande) (lot 6)	DC	SC	BN	00044935 R	Global Service (OUEDRAOGO Nosyamba)	519 700	Exécuté
20	N°CDP/06/01/04/00/2018/00003	04/05/2018	Assurance du matériel roulant	DC	SC	BN	00004812 J	UAB IARDT	997 582	Exécuté

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00	45%
EDs	3	1	33,33	5%
Recours	0	0	0,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	17	1	5,88	
TOTAL	20	2	10,00	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du Marchés	Date d'approbation du marché	Objet du Marché	Mode de Passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N° CDP/06/01/09/00/2018/00016	01/08/2018	Acquisition de médicament	EDs	F	BN	00053652 R	Pharmacie christ roi	5 400 000	Exécuté
2	N°CDP/06/01/04/00/2018/00011	04/05/2018	Acquisition de nourriture, habillement et hébergement	DC	F	BN	00072240 B	NEMA SERVICE (YAMEOGO B. Salamata)	5 899 465	Exécuté

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		EDs	DC			
N° dans l'échantillon=====>		1	2			
Pièces d'ordre général						
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA			1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu			0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales			0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures			0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue			1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires			0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori			0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM			1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget			1	1	0%
SOUS TOTAL =====>				4	5	20%
Pièces spécifiques à chaque marché						
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	0	0	0	2	100%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courrier déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	2	4	50%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	2	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	N/A	0	0	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	1	1	2	50%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		EDs	DC			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2			
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	0	0	2	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courrier de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	2	2	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	2	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	2	2	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	0	0	0	2	100%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	2	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	2	2	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	NA	N/A	0	0	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	2	2	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	2	2	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		EDs	DC			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2			
	SOUS TOTAL =====>	6	7	13	28	54%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)						
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	NA	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	NA	0	0	1	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	NA	0	0	1	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	NA	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>			0	2	100%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures						
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)			0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières			0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>			0	0	0%
	TOTAL =====>	6	7	17	35	51%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Non applicable. Il s'agit de fournitures consommables
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de Clauses 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques

Non applicable

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : *district sanitaire de Koudougou*

Date : *27/11/2020*

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	<i>DAH-HOUNNON Victor</i>	<i>SYNEX</i>	<i>Auditeur</i>	<i>56588079 dahhounnon.victor@yahoo.fr</i>	<i>[Signature]</i>
2	<i>SANKARRA Karim</i>	<i>DS-Kidex</i>	<i>RAF</i>	<i>70702132 sankarrakarim@yahoo.fr</i>	<i>[Signature]</i>
3	<i>TRAORE Adama</i>	<i>DS-Kidex</i>	<i>RA</i>	<i>70087719 traoreadama@yahoo.com</i>	<i>[Signature]</i>
4					
5					
6					
7					